

Communiqué de presse

Paris, le 2 septembre 2020

Annonces de Blanquer sur les rémunérations : le compte n'y est pas

Le ministre Blanquer a annoncé dimanche 30 août l'organisation d'un "Grenelle des professeurs" au cours de l'automne, dans lequel seront discutées les perspectives de revalorisation des enseignant-e-s. Le montant avancé par le ministère est de 350 millions à 400 millions d'euros, ce qui représente une goutte d'eau par rapport aux 10 milliards d'euros que le ministre avait dû annoncer au cœur de la mobilisation contre la réforme des retraites pour maintenir la pension des personnels de l'Éducation nationale.

La question de la rémunération des personnels de l'Éducation nationale est l'une des grandes préoccupations de SUD éducation, mais nos réserves sont nombreuses quant aux annonces ministérielles. Tout d'abord, la question de la revalorisation a déjà fait à de nombreuses reprises l'objet d'annonces de la part du ministère, sans à ce jour d'avancées concrètes sur le plan des salaires. Les cadrages sont également à ce stade très insuffisants : on ne peut par exemple à ce stade pas exclure que le ministre se contente à nouveau de mettre de nouvelles primes ou indemnités sur la table, qui ne sont rappelons-le pas du salaire, dans la mesure où elles ne sont pas soumises à des cotisations sociales.

D'autre part, le montant avancé est très insuffisant. Si l'on prend l'estimation haute du ministère, cela reviendrait à moins de 20 euros bruts dans le cas où il s'agirait d'augmentation indiciaire et non d'indemnités. Même si les annonces vont dans le sens d'une concentration sur les débuts de carrière, cela donne une idée de ce que cela pourra représenter pour les personnels : c'est évidemment trop faible pour une profession qui subit une baisse importante du niveau de vie depuis la décision de geler le point d'indice des fonctionnaires en 2010.

Par ailleurs, il est inacceptable que le ministère centre la question des rémunérations sur la seule catégorie des enseignant-e-s. L'éducation nationale compte de nombreux fonctionnaires catégories B et C dont le niveau de rémunération est très insuffisant. De même, les personnels non-titulaires sont très insuffisamment rémunérés, et subissent souvent des temps partiels imposés aggravant encore leur situation économique, comme les AED ou les AESH. Il est urgent d'augmenter les salaires dans l'Éducation nationale, et pas seulement ceux des enseignant-e-s!

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

© 01 58 39 30 12

rightary fede@sudeducation.org
rightary www.sudeducation.org

Enfin, SUD éducation craint évidemment les contreparties qui seront avancées par le ministère dans le cadre de ce "Grenelle des professeurs". Nous connaissons déjà les grandes orientations du ministère en terme de gestion des ressources humaines : allongement du temps de travail (comme la deuxième heure supplémentaire imposée dans le second degré), attaque sur les congés (avec les formations imposées pendant les vacances), télétravail. Toutes ces dégradations des conditions de travail pèseront en premier lieu sur les femmes qui représentent les trois-quarts des effectifs de l'Éducation nationale tout en étant moins bien rémunérées que leurs collègues masculins.

Il est certain que ces annonces seront l'occasion pour le ministre d'accélérer ces attaques contre nos droits et nos garanties statutaires. SUD éducation sera très attentive aux prochaines annonces, et appellera les personnels à faire barrage à toutes les mesures qui iront dans ce sens, tout en luttant pour une augmentation significative des salaires pour toutes et tous les agent-e-s enseignant-e-s ou non de la maternelle à l'université qui aille dans le sens d'une correction des inégalités salariales.

Fédération SUD Éducation

- ② 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
- © 01 58 39 30 12
- ■fede@sudeducation.org